

PREVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

REVENUS	2017	2018
TAXES FONCIÈRES :	855,363.00 \$	862,533.00 \$
TAXES ORDURES :	148,098.00 \$	151,956.00 \$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES :	5,000.00 \$	4,400.00 \$
TRANSFERT CONDITIONNEL	332,218.00 \$	207,440.00 \$
TRANSFERT INCONDITIONNEL	- \$	0.00 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE	68,100.00 \$	91,000.00 \$
TOTAL DES REVENUS :	1,408,779.00 \$	1,317,329.00 \$

DÉPENSES	2017	2018
ADMIISTRATION GÉNÉRALE	296,781.00 \$	301,296.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	232,213.00 \$	232,793.00 \$
TRANSPORT :	549,736.00 \$	448,239.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU :	125,931.00 \$	123,906.00 \$
URBANISME ET ZONAGE :	36,679.00 \$	32,864.00 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE :	500.00 \$	520.00 \$
LOISIRS ET CULTURE :	65,119.00 \$	73,227.00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT :	17,520.00 \$	15,884.00 \$
AUTRES DÉPENSES ET AFFECTATIONS :	84,300.00 \$	88,600.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	1,408,779.00 \$	1,317,329.00 \$

Lors de la séance spéciale du 18 décembre 2017 à 19 h, il a été résolu :

d'approuver les prévisions budgétaires ci-dessus;

que le taux de la taxe foncière soit de : 0,62\$ du 100\$ d'évaluation

que le taux de la taxe d'ordure soit de : 151\$ résidentiel, saisonnier par logement
2 000\$ spécial Val Bonheur

que le taux de la compensation pour vidange des boues de fosses septiques soit de :
87\$ par logement, incluant un chalet.

DONNÉ à Saint-Nazaire-d'Acton, ce 20^e jour de décembre de l'an deux mille dix sept

Guylaine Bourgoin, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière